



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 4 mars 2024, tenue à la salle de  
réunion du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.**

Sont présents :	
Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur Jean Gagnon	conseiller au siège # 1
Monsieur Dany Ouellet	conseiller au siège # 3
Monsieur Émile Dubé	conseiller au siège # 4
Monsieur Pascal Lavoie	conseiller au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller au siège # 6

Est absente :	
Madame Christine Charlebois	conseillère au siège # 2

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30, par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

### 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2024
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes
7. Transfert de crédits
8. Correspondances
9. Adoption du rapport de l'an 3 (2023) du schéma de couverture de risques
10. Renouvellement du contrat d'entretien pour climatisation
11. Financement d'une étude de regroupement des services incendie
12. Demande de financement à la Maison du Notaire
13. Demande de plants dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts
14. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
15. Dossier
  - 15.1. Voirie été, hiver
    - 15.1.1 Fin de contrat du troisième opérateur
  - 15.2. Étangs
  - 15.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
  - 15.4. Comité des Loisirs
  - 15.5. Bibliothèque La Biblioritoise
    - 15.5.1 Changement de responsable à la biblioritoise
  - 15.6. Corporation Premier Jalon
  - 15.7. Corporation Touristique
  - 15.8. Cuisine Collective
  - 15.9. Action municipale et famille
  - 15.10. Jardins Rita de Cascia
  - 15.11. Cimetièrre l'hÉRITAge de Sainte-Rita
16. Varia
17. Période de questions
18. Clôture de la session

m24-03-04-01

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée



№ de résolution  
2024-03-04-32  
00 annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 FÉVRIER 2024

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

### 4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Charles-Édouard Viau, mécanicien et de madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

### 5. BORDEREAU DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 27 868,08\$.

### 6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

ASCENSEURS CLOUTIER	entretien septembre-décembre 2023	328,00 \$
ATELIER RÉPARATIONS GÉNÉRALES	tige fileté, nut	71,80 \$
BMR UNORIA COOPÉRATIVE	hydrate méthyle	15,59 \$
BOULIQUE FREDHOBBY	changement ordinateur	1 926,58 \$
BUANDERIE RIVIERE-DU-LOUP	salopettes, sarraux, boîte serviette, rouleaux	57,49 \$
BUROPRO CITATION	copies imprimante	129,33 \$
CARREFOUR DU CAMION R-D-L	transport, pièces	143,72 \$
CLOUTIER PORTES DE GARAGE	réparation porte garage et pièces	1 465,02 \$
GAZ-O-BAR ÉNERGIES SONIC	mazout, diesel, essence	6 776,71 \$
GAZ-BAR MULTISERVICES	essence	140,00 \$
MACPEK	bendix, filtre carburant, filtre huile, pièces	186,52 \$
MESSER	acétylène, oxygène	1 278,04 \$
MÉTAL AP	adaptateur	10,35 \$
NORDIKEAU	suivi des installations de traitement des EU	4 599,00 \$
PLOMBERIE TURCOTTE	entretien fournaise garage, pièces	259,84 \$
SURPLUS GÉNÉRAL TARDIF	chaîne de transport, crochets	22,50 \$
<b>Total</b>		<b>17 410,49 \$</b>

2024-03-04-03

Il est proposé par monsieur Dany Ouellet;

**QUE** les comptes au montant de 17 410,49\$ soient approuvés et payés.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 17 410,49\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 7. TRANSFERT DE CRÉDIT

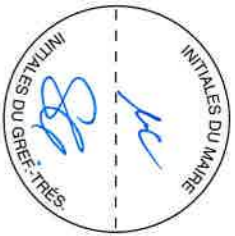
Il est proposé par monsieur Émile Dubé;

**QU'**un montant de 1 557\$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

2024-03-04-04

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
entr.-rép. Bureau	213 000 522	entr.-rép. Bâtiment	232 000 522	888,00 \$
téléphone garage	232 000 331	téléphone garage	233 000 331	1,00 \$
oxygène	23 000 639	oxygène	233 000 634	668,00 \$
		total		1 557,00 \$

Adoptée



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 8. CORRESPONDANCES

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

### 9. ADOPTION DU RAPPORT DE L'AN 3 (2023) DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES

**ATTENDU QUE** selon l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, un rapport doit être déposé par le préventionniste et adopté par résolution du conseil municipal;

2024-03-04-05

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita adoptent le rapport d'activité annuel en lien avec le schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC des Basques; ce rapport concerne les activités de l'année 2023 du Service des incendies et de la sécurité civile pour le territoire de la municipalité de Sainte-Rita.

**Adoptée**

### 10. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LE SYSTEME DE CLIMATISATION

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal de Sainte-Rita ont reçu une nouvelle proposition du contrat d'entretien pour le système de climatisation de la Compagnie Ray Réfrigération Inc. De Saint-Antoine;

**ATTENDU QUE** la Compagnie Ray Réfrigération Inc. fournira le meilleur matériel et des techniciens compétents pour exécuter ce contrat et que le conseil municipal trouve important d'effectuer une telle maintenance de son système pour le bon fonctionnement du système;

**ATTENDU QUE** le contrat d'entretien n'inclut pas les matériaux, les pièces, la main-d'œuvre de dépannage, le lavage de condenseur et d'évaporateur et de plus, cet entretien sera fait pendant les heures régulières. Il est important de noter que les filtres et courroies sont incluses au contrat.

2024-03-04-06

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita acceptent la proposition de Ray Réfrigération Inc. au montant de 540.75\$ par visite pour un coût annuel de 1 081.50\$, taxes incluses, annuellement.

**Adoptée**

### 11. FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE REGROUPEMENT DES SERVICES INCENDIE

**CONSIDÉRANT QUE** les différentes municipalités ayant un service incendie sont intéressées à effectuer une étude pour le regroupement de ces services sur le territoire de la MRC des Basques;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux est le maître d'œuvre du projet d'étude et que le consultant en incendie choisi est monsieur Éric Steingue;

**CONSIDÉRANT QUE** la proposition du consultant en incendie pour la réalisation d'un diagnostic et d'une analyse pour la réorganisation des services incendie de la MRC est de l'ordre de 22 000\$ avant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux a déposé une demande d'aide financière au volet 4 du FRR, mais qu'il n'y a plus de sommes disponibles dans cette enveloppe;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC peut disposer du surplus accumulé de la Corporation du Parc régionale des Basques (Écosociété) pour financer cette étude à une hauteur de 20 000\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les maires des municipalités qui étaient présent au lac-à-l'épaulé du 7 février 2024 à Sainte-Rita ont affirmé leur intérêt afin de défrayer ensemble les 2 000\$ restant afin de financer cette étude et ce, à part égale soit 200\$ par municipalité de la MRC des Basques;

**PAR CONSÉQUENT,**

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita accepte de financer le projet de diagnostic et d'analyse pour la réorganisation des services incendie sur le territoire pour un montant de 200\$ taxes non incluses.

**Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 200\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

2024-03-04-07



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 12. DEMANDE DE FINANCEMENT À LA MAISON DU NOTAIRE

**ATTENDU QUE** La Maison du notaire nous informe d'une phase 1 d'un projet d'actualisation de leur bâtiment et que ce projet vise à leur permettre d'offrir à l'année, dans des espaces adéquats, une programmation d'expositions et d'ateliers d'arts pour tous les citoyens des Basques et plus spécifiquement du public scolaire ce qui leur est impossible pour le moment, en raison de l'impossibilité de chauffer le bâtiment l'hiver;

**ATTENDU QUE** le projet contient 3 objectifs principaux soit :

1. Réaliser un carnet de santé
2. Installer un système de thermopompe
3. Réaliser une étude architecturale préliminaire

**ATTENDU QU'ILS** ont déjà obtenu le soutien financier du F.R.I.E.S d'économie sociale Bas-Saint-Laurent, d'Hydro-Québec, du programme Ecopformance et du programme d'Aide à la restauration patrimoniale et qu'une demande au Fonds de Vitalisation de la MRC des Basques a été déposée mais qu'il demeure une dernière portion à financer, qui sera cruciale à la réalisation du projet et qu'une contribution financière de la part des municipalités de la MRC serait grandement appréciée;

Il est proposé par monsieur Pascal Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita acceptent de participer financièrement au projet de la Maison du notaire à la hauteur de 50\$ considérant que ce montant n'était pas prévu au budget.

#### **Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 50\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 13. DEMANDE DE PLANTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

**ATTENDU QUE** l'Association Forestière Bas-Laurentienne (AFBL) en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et du partenaire local, la S.E.R. des Basques, invite la municipalité de Sainte-Rita à participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 31 mai prochain;

**ATTENDU QUE** l'AFBL nous offre la possibilité de déposer un projet qui contribuera à ce que les gens de notre milieu développent une appartenance à l'arbre et à la forêt;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal désirent participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » comme par les années passées;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita dépose un projet auprès de l'Association Forestière Bas-Laurentienne qui contribuera à ce que les citoyens, citoyennes de notre milieu développent une meilleure connexion avec les arbres et la forêt;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita souhaite que notre demande soit acceptée et ainsi être informé du nombre et des espèces d'arbres qui nous seront alloués;

**QU'**un avis soit publié dans le journal municipal ou autre pour avertir les citoyens, citoyennes de la date de la distribution des arbres.

#### **Adoptée**

### 14. JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

**CONSIDÉRANT** que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

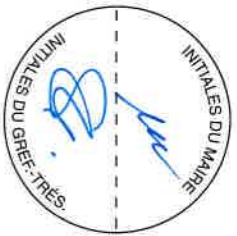
**CONSIDÉRANT** que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

**CONSIDÉRANT** que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

**CONSIDÉRANT** que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

2024-03-04-08

2024-03-04-09



No de résolution  
ou annotation  
.03-04-10

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE** proclamer le 17 mai **JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE** et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée

### 15. DOSSIER

#### 15.1 VOIRIE-ÉTÉ-HIVER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Tout se déroule bien considérant l'hiver plus que clément qui nous est donné de vivre cette année.

#### 15.1.1 FIN DE CONTRAT DU TROISIÈME OPÉRATEUR

**ATTENDU QUE** le contrat de travail de monsieur Aubin St-Pierre au poste de troisième opérateur de machinerie lourde pour la voirie d'hiver se termine le 1 mars prochain;

**ATTENDU QUE** si les conditions météorologiques sont différentes de ce que l'on connaît présentement, il sera possible de prolonger la disponibilité de monsieur St-Pierre selon le besoin;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita accepte de mettre fin au contrat de travail de monsieur Aubin St-Pierre, troisième opérateur de machinerie lourde pour la voirie d'hiver en date du samedi 16 mars prochain ou selon les besoins de la municipalité.

Adoptée

### 15.2 ÉTANGS

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Le compteur défectueux au traitement des eaux a été remplacé par celui acquis chez Automaton d'Amours Inc. de Sayabec et que tout fonctionne selon les normes.

### 15.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

MRC :

- Conseil de la MRC le 21 février à Trois-Pistoles
- C.A. le 7 février à Trois-Pistoles
- Conseil extraordinaire de la MRC le 12 février à Trois-Pistoles
- Prochain C.A. le 3 avril à Trois-Pistoles
- Prochain conseil le 20 mars à Saint-Mathieu-de-Rieux

### MUNICIPALITÉ :

- Lac-à-l'épaulé le 7 février à Sainte-Rita
- Comité de revitalisation le 21 février en virtuel
- Rencontre avec messieurs Denis Lauzier, préventionniste en sécurité incendie à la MRC concernant le rapport de l'an 3 de notre schéma de couverture de risques avec madame Sergine Gagnon et Christian Ouellet, chef pompier de Saint-Cyprien, le 14 février dernier.
- Vérification comptable de l'année 2023 avec la firme Mallette le 14 février 2024.

### 15.4 COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Émile Dubé, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Le 24 février : Petit tournoi de hockey bottine amical.
- Le 28 février : Installation du système de sons extérieur sur la patinoire. La portion inférieure sera finalisée sous peu.
- Le 1er mars : Soirée disco patin avec musique et feu d'ambiance. Une belle soirée pour célébrer le début de la semaine de relâche et la fin de la patinoire d'hiver. Keven a fait un super beau travail tout l'hiver.
- Le 8 mars : 5 à 7 musicale avec le groupe Fiö à la salle multifonctionnelle.
- La prochaine rencontre des loisirs est à déterminer et servira à planifier le terrain de jeux estival.

2024-03-04-11



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 15.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORITOISE

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:

- Quelques expositions de livres thématiques sont présentement en cours à la Biblioitoise et accessible à tous selon l'horaire habituel.

#### 15.1.1 CHANGEMENT DE RESPONSABLE À LA BIBLIORITOISE

**ATTENDU QUE** la personne responsable à la Biblioitoise était madame Sergine Gagnon depuis 2017 et qu'elle desire laisser le poste à une bénéficiaire intéressée à poursuivre;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et unanimement résolu par les conseillers présents;

**DE** nommer madame Colette Drouin, responsable de la bibliothèques la Biblioitoise;

**ET QUE** la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

**Adoptée**

### 15.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Une rencontre du comité aura lieu bientôt pour l'adoption du budget 2024.

### 15.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Les documents requis pour le comptable pour la fin d'année seront préparés et suivra une AGA sous peu.

### 15.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Les activités ont repris la semaine dernière pour une première rencontre en 2024 et se répèterons 1 fois par mois jusqu'en juin.

### 15.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, étant absente, aucun suivi ce mois-ci.

### 15.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Pascal Lavoie, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Les membres du comité sont à préparer le printemps qui vient afin d'être prêt à démarrer leur saison estivale.
- Une rencontre du comité aura lieu en mars en vu de la tenue d'une AGA.

### 15.11 CIMETIÈRE L'HÉRITAGE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Rien Le projet pour la réalisation d'un gazébo poursuit son cours et le tout se réalisera à l'été 2024.

### 16. VARIA

Aucun point ajouté à l'ordre du jour.

### 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions en lien avec l'ordre du jour ont été discuté au fur et à mesure de la séance.

### 18. CLÔTURE DE LA SESSION

À 20h30 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

**QUE** la présente séance soit close.

**Adoptée à l'unanimité**

Signé :

  
Président d'assemblée

  
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.